

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	9^{ème}
Nom de site	LA_FAYETTE	Numéro	212U8
Adresse du site	33, rue Rodier	Hauteur	R+5 (23,60 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	13/06/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	27/02/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	27/04/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de trois antennes et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 30°, 150° et 270°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	7° à 14°
Estimation	30° < 5V/m ; 150° < 5V/m ; 270° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

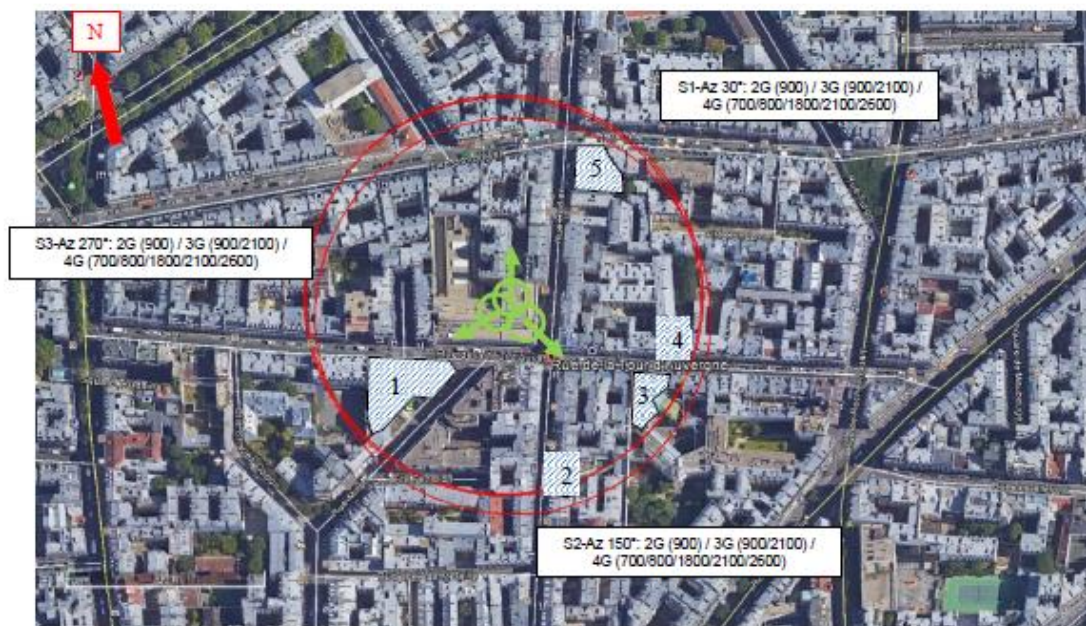
Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes panneaux par 6 antennes panneaux dont 3 antennes inactives.
Zone technique	Des modules seront installés à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	31,95 m azimuts 30° et 270° ; 27,30 m azimut 150° pour les antennes actives 33,12 m azimuts 30° et 270° ; 27,55 m azimut 150° pour les antennes inactives

Date :	Conformité du dossier
---------------	------------------------------

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

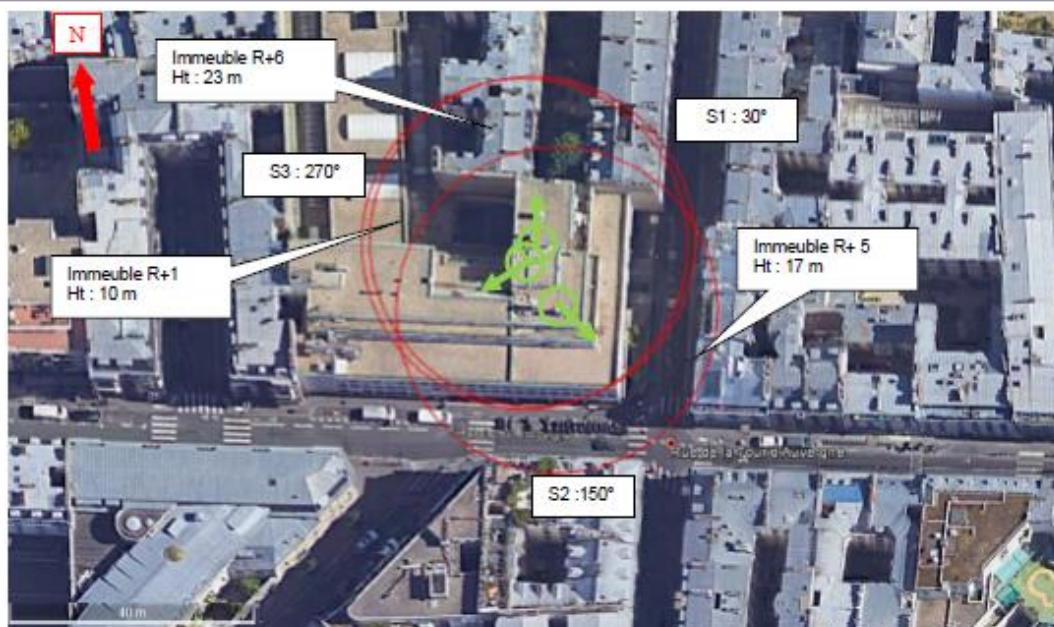
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1-Collège Paul Gauguin	35 rue Milton, Paris 75009	22m	OUI	67m	<1
2-Ecole Maternelle Rodier	30 rue Rodier, Paris 75009	15m	NON	90m	<1
3- Halte-garderie municipale de la Tour d'Auvergne	15 Rue de la Tour d'Auvergne, 75009 Paris	21m	OUI	78m	<1
4-Crèche collective	18 rue de la Tour d'Auvergne, 75009 Paris	19m	NON	89m	<1
5- Crèche	43 Rue Condorcet, 75009 Paris	25m	NON	78m	<1

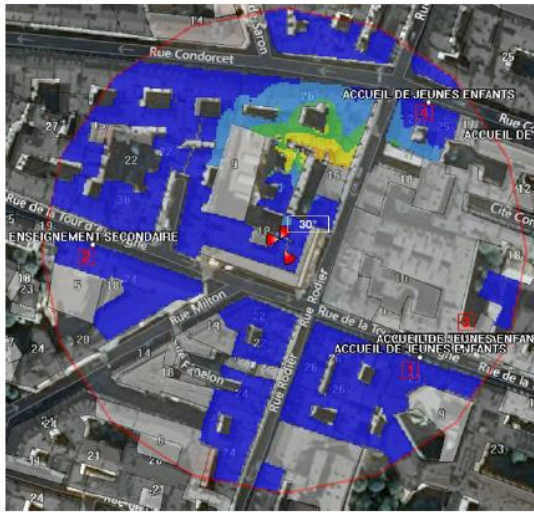
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

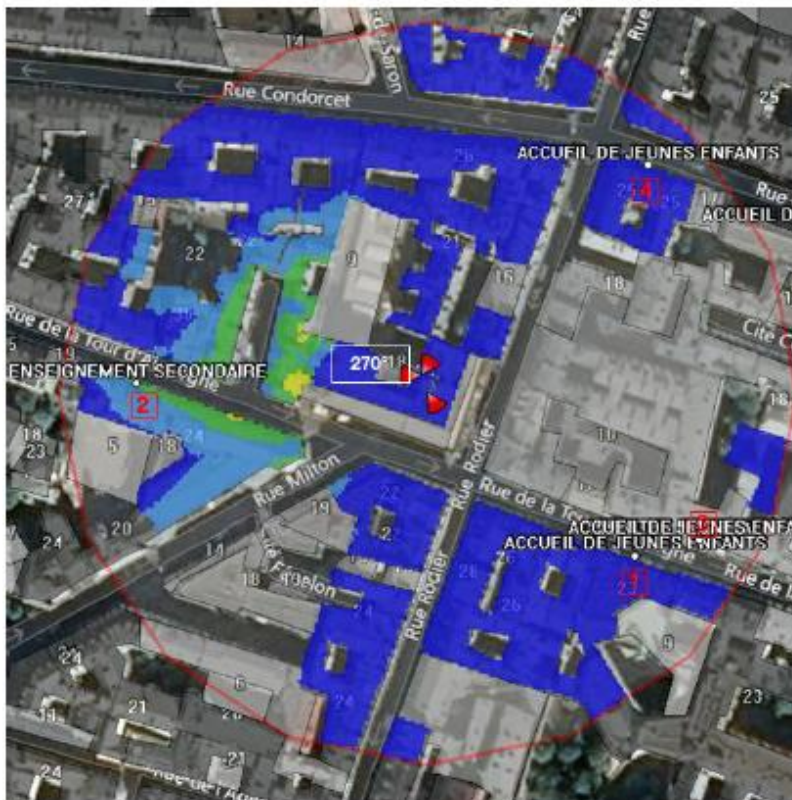
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est inférieur à 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est inférieur à 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est inférieur à 4 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50m.

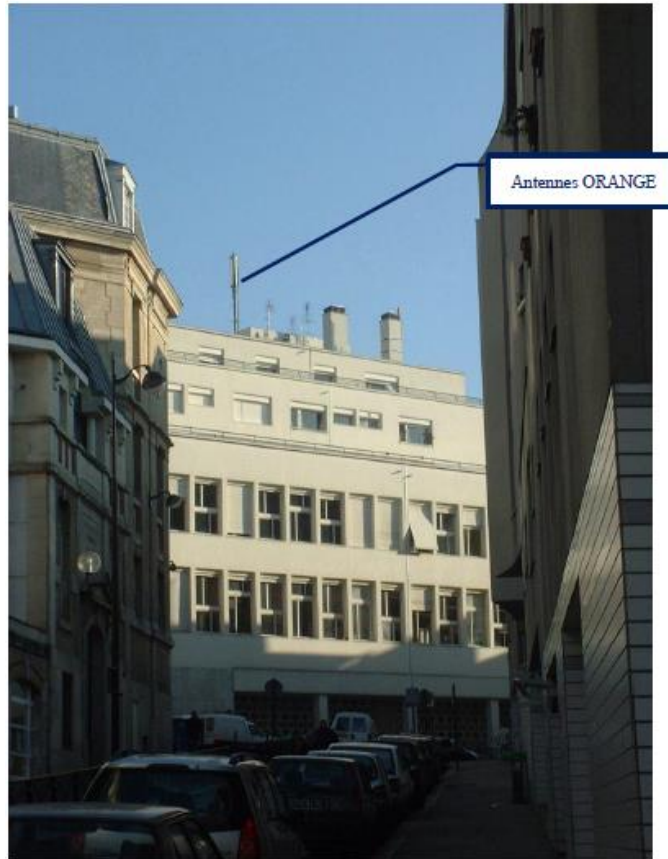


	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau maximal	Inférieur à 5 V/m	Inférieur à 5 V/m	Inférieur à 4 V/m
Hauteur	19.50 m	22.50 m	19.50

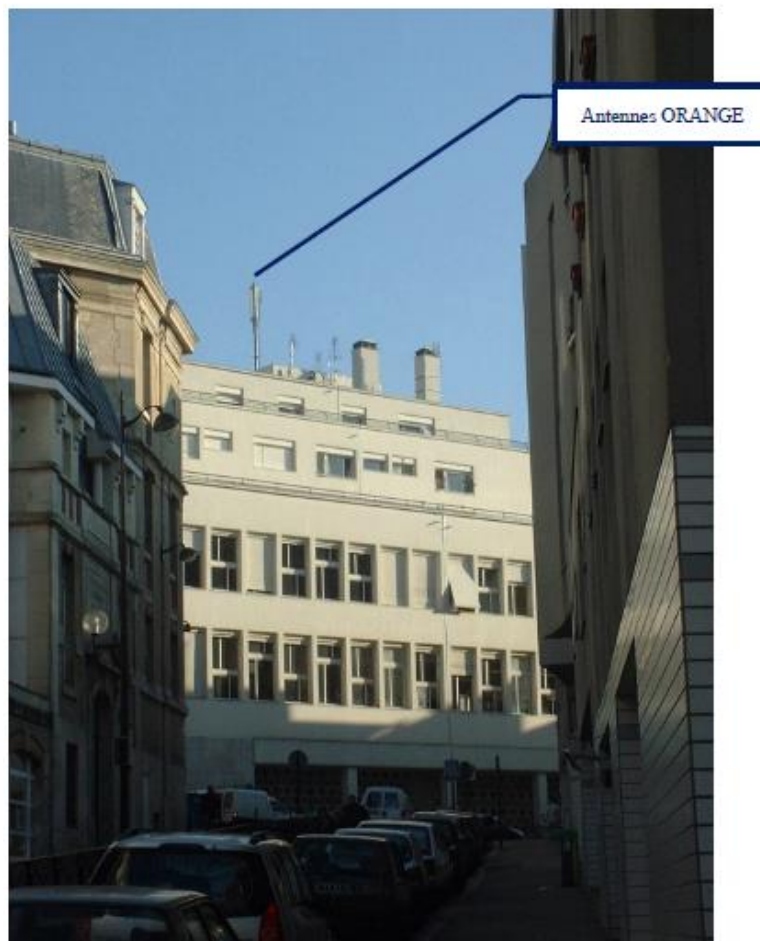
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 30°



AZIMUT 150°



AZIMUT 270°

